

Facture Ecole de tennis hiver

La saison d'hiver pour l'école de tennis commencera le 1er octobre. L'entraînement aura lieu dans les halls sportifs de Bereldange et Walferdange. Les inscriptions se font directement auprès de votre entraîneur, lors de l'entraînement ou via e-mail : (Michel : timis@pt.lu, DS-Pro : info@ds-pro.net)

L'entraînement sous la direction de Michel Timis (tel : 691 474 962) aura lieu:

le lundi	de 16h00 à 18h00
le mardi	de 15h30 à 18h30
le mercredi	de 16h00 à 21h00
le jeudi	de 16h00 à 21h00
le samedi	de 8 h30 à 13h30

L'entraînement sous la direction de DS-Pro (tel : 661 666 792) aura lieu :

le mardi	de 15h00 à 17h00 à Spora
le jeudi	de 12h00 à 17h00 à Spora
le samedi	de 9h00 à 13h00 (Walferdange) et de 14h - 18h (Bereldange)

Les frais d'inscription s'élèvent à 260 € (pour une heure /par semaine) pour toute la saison hivernale (1^{er} octobre 2021 au 30 avril 2022).

Nous vous prions de bien vouloir procéder au règlement de l'inscription de votre enfant à l'école de tennis hiver 2021/22 dès aujourd'hui et ceci pour **au plus tard le 30 octobre 2021**. Si vous bénéficiez de bons de réduction, n'oubliez pas de déduire la somme correspondante.

La somme respective doit être virée sur le compte **IBAN LU77 0019 1100 7881 5000** auprès de la **BCEE**. Veuillez indiquer sur le virement le nom et l'adresse complète de chacune des personnes pour lesquelles le virement est effectué.

Nous vous rappelons qu'il est impératif que les cours de tennis sollicités soient payés dans les délais (au plus tard le 30 octobre 2021). Le Club se réserve le droit d'exclure votre enfant de l'entraînement faute de réception de votre paiement à cette date.

Les nouveaux élèves doivent impérativement remplir la fiche d'inscription ci-jointe !

Dans l'attente de votre paiement, nous vous souhaitons une joyeuse saison hivernale.

Salutations sportives,

Pour le TCR Walferdange